

---

M.E.S., Numéro 130, Vol.2, septembre – octobre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 11 octobre 2023

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, septembre - octobre 2023*

## POLITIQUE BUDGETAIRE EN RD. CONGO

*Une esquisse de lecture par la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat*

par

**André BONA KABAMBA**

*Doctorant en Sciences Economiques  
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion  
Université de Kinshasa*

### Résumé

*Cette étude analyse la politique budgétaire de la RDC à partir de la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat. L'étude fait recours à l'approche comptable de Blanchard qui repose sur le calcul du gap primaire pour la période 1980-2020. Les résultats de cette étude révèlent une évolution fort contrastée : des cycles de récession (régression ou ralentissement de l'activité économique traduite par un taux de croissance négatif) durant lesquels la politique budgétaire est visiblement soutenable et des cycles de croissance, mais avec une politique budgétaire visiblement insoutenable. Ces résultats obtenus révèlent une évolution aléatoire, une navigation à vue.*

**Mots-clés :** *politique budgétaire, soutenabilité, approche comptable*

### Abstract

*This study analyzes the budgetary policy of the DRC based on the intertemporal budgetary constraint of the State. The study uses Blanchard's accounting approach which is based on the calculation of the primary gap for the period 1980-2020. The results of this study reveal a very contrasting evolution: cycles of recession (regression or slowdown in economic activity reflected by a negative growth rate) during which budgetary policy is visibly sustainable and cycles of growth, but with a policy visibly unsustainable budget. These results obtained reveal a random evolution, navigation by sight.*

### INTRODUCTION

Cette réflexion s'inscrit dans l'avalanche de discussions entre partisans de l'équilibre budgétaire qui proscrivent tout déficit public parce que source d'éventuelles dérives conjoncturelles et tenants d'une politique volontariste qui réfutent le dogme de l'équilibre budgétaire en tant que garantie d'une saine gestion des finances publiques.

La République Démocratique du Congo s'est visiblement alignée sur l'équilibre budgétaire en tant que paradigme. Paradoxalement, le pays est un vaste chantier et en tant que tel, il doit impulser des profondes transformations de ses structures économiques et sociales. Cela implique indubitablement d'énormes ressources qu'il est légitime de financer notamment par l'emprunt. Mais à quoi tient-il, un tel alignement ?

Pour répondre à cette question, notre démarche va reposer sur un repère, la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat. A cet effet, nous émettons l'hypothèse que la dynamique de la dette serait explosive avec comme corollaire une politique budgétaire insoutenable, ce qui justifierait des budgets équilibrés ex ante. Concrètement, nous nous efforcerons de résoudre l'équation de la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat pour dégager le taux d'intérêt de la dette publique dont la comparaison avec le taux de croissance économique nous permettrait de nous rendre à l'évidence tout en étant persuadé qu'une croissance rapide repose sur un déficit élevé.<sup>1</sup> S'il peut s'avérer que l'hypothèse s'infirme, c'est-à-dire que la dynamique de la dette de la République Démocratique du Congo soit stable et que partante, la politique budgétaire soit soutenable, la logique d'anticipation du déficit budgétaire devrait se substituer à celle d'équilibre budgétaire qui serait de mise aujourd'hui.

L'approche méthodologique utilisée dans la présente étude, est celle d'une analyse statistique en recourant à l'approche économique de Blanchard qui repose sur le calcul du gap

primaire et qui indique le solde primaire nécessaire pour le maintien du niveau de la dette, à taux d'intérêt et taux de croissance donnés.

### **I. CADRE THEORIQUE : QUID DU DEBAT ENTRE PARTISANS DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET TENANTS D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE**

L'idée des tenants du courant de l'équilibre budgétaire qui, en fait est une extrapolation du cas du ménage, est que l'Etat ne peut durablement dépenser plus qu'il n'a des recettes. Il doit toujours, à l'instar du ménage, financer ses dépenses sur ses revenus ou son patrimoine. Cette pensée orthodoxe affirme qu'un Etat qui dépense trop va engendrer des profonds déséquilibres qui se traduisent par une inflation, sanction de son manque de prévoyance. Le déficit public se traduit par des tensions inflationnistes, des montées artificielles des taux d'intérêt qui découragent l'investissement et émoussent le profit. Il se heurte donc aux contraintes monétaires et induit des pertes de compétitivité qui menacent les échanges extérieurs et la monnaie.

Les tenants de ce courant affirment que la politique de relance est quelque peu inefficace (monétaristes), totalement inefficace (école de l'offre) et même dangereuse (école des cycles d'affaires réels). Lorsque l'État a recours à l'emprunt pour financer les dépenses, il pousse à la hausse des taux d'intérêt. Ce qui tend à déprimer l'investissement d'un montant équivalent à la relance. Barro (1974) ajoute que les agents savent qu'à terme le taux d'imposition augmentera pour rembourser l'emprunt, et qu'en prévision de ces impôts futurs ils réduisent leur consommation (ils font leur la contrainte budgétaire inter temporelle de l'Etat). L'efficacité de la relance est donc contrecarrée par les anticipations des agents. Dans ces conditions, que faire ? Promouvoir l'équilibre budgétaire sur l'ensemble du cycle afin de ne pas peser sur l'épargne nationale, faire attention en amont à l'origine des fonds (neutralité fiscale) et en aval à l'utilité sociale des investissements publics.

A contrario, les thèses des défenseurs du déficit volontariste conviennent grosso modo qu'une politique soutenue d'investissements publics contribue à rapprocher l'économie nationale d'une situation de plein-emploi. Le budget, outil désormais actif, génère en relançant l'activité des effets d'entraînement positifs sur l'ensemble de l'économie, effets que l'on qualifie aussi de « multiplicateurs ». Il convient de souligner qu'un déficit budgétaire contribue à accroître la demande par un effet multiplicateur et à provoquer par là même une diminution du chômage.

Evidemment une telle politique ne s'applique qu'en économie déprimée car si l'économie est déjà en situation de plein emploi des ressources, les agents ne pouvant faire face à la demande par un accroissement de la production vont réagir par l'inflation. Est-il besoin de souligner que le déficit public n'agit pas de la même façon sur l'économie selon son mode de financement. L'Etat peut faire appel à de la monnaie déjà créée (emprunt auprès du public, obligation pour les banques de souscrire des bons du Trésor ...), ou bien accroître les quantités de monnaie en circulation ( la Banque Centrale met à la disposition du Trésor des lignes de crédit, l'équilibre comptable étant réalisé par un simple jeu d'écritures, c'est la version moderne de ce que le public appelle la planche à billets de façon impropre car il s'agit non d'une impression supplémentaire de billets mais bien d'un jeu d'écritures). S'il y a création de monnaie, le déficit est source d'un véritable flux de demande additionnelle, facteur de croissance mais aussi de tension inflationniste. Dans le cas contraire, ce dernier risque est

moindre, la stimulation de la demande restera réelle car les fonds empruntés proviennent de l'épargne des agents économiques.

Entre les deux positions, la République Démocratique du Congo, force-nous est de le rappeler, s'est alignée au dogme du budget équilibré ex ante. C'est la raison du recours au calcul de l'équation de la contrainte budgétaire inter temporelle de l'Etat qui fait l'objet de la seconde partie.

## II. INVESTIGATION EMPIRIQUE : APPROCHE COMPTABLE

Algébriquement, la contrainte budgétaire de l'Etat est formulée de la manière suivante :

$$D_t - D_{t-1} = G_t - T_t + r_t D_{t-1} \quad (1)$$

$$D_t = G_t - T_t + (1 + r_t) D_{t-1} \quad (2)$$

- $G_t$  et  $T_t$  désignent respectivement les dépenses publiques hors charges d'intérêt (achats de biens et services + paiements des transferts) et les recettes publiques ;
- $D_t$  est l'encours de la dette publique Intérieure ;  $r_t$  est le taux d'intérêt nominal apparent de la dette publique ;  $G_t - T_t$  est le déficit primaire.

La condition de soutenabilité exige que la dette actuelle de l'Etat soit supportée ou prise en charge par les excédents actualisés des surplus primaires sur les déficits primaires. Cette contrainte de solvabilité, point n'est besoin de le rappeler, sera vérifiée dans cette étude grâce à l'approche actuarielle.

En reportant la relation (1) au PIB, nous obtenons :

$$\frac{D_t}{Y_t} = \frac{B_t}{Y_t} + \frac{(1+r_t)D_{t-1}}{Y_t} \quad (3)$$

Après développement nous avons dégagé la relation de récurrence temporelle du taux d'endettement  $d_t$  par rapport au déficit budgétaire primaire  $b_t$  :

$$d_t - d_{t-1} = b_t + [(r_t - g_t)/(1 + g_t)]d_{t-1} \quad (4)$$

Cette relation peut être transformée de manière à dégager  $r_t$  le taux d'intérêt estimé de la dette publique :

$$d_t - d_{t-1} = b_t + [(r_t - g_t)/(1 + g_t)]d_{t-1}$$

$$d_t - d_{t-1} - b_t = [(r_t - g_t)/(1 + g_t)]d_{t-1}$$

$$d_t - d_{t-1} - b_t = \frac{(r_t d_{t-1} - g_t d_{t-1})}{(1 + g_t)}$$

$$(d_t - d_{t-1} - b_t)(1 + g_t) = (r_t d_{t-1} - g_t d_{t-1})$$

$$d_t - d_{t-1} - b_t + g_t d_t - g_t d_{t-1} - g_t b_t = r_t d_{t-1}$$

Après simplification, on tire :

$$r_t = \frac{d_t - b_t + g_t d_t - g_t b_t}{d_{t-1}} - 1 \quad (5)$$

Nous avons remplacé les différentes composantes de cette formule par les valeurs tirées dans les séries (ratio d'endettement et déficit primaire) pour arriver à déterminer  $r_t$  et mis en parallèle le ratio d'endettement  $d_t$ , le solde budgétaire  $b_t$ , le taux de croissance de l'économie de la République Démocratique du Congo  $g_t$ . En alignant les différentes composantes de la formule ci-dessus de la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat, nous en tirons le taux d'intérêt apparent de la dette appelé plus loin taux d'intérêt estimé de la dette. Ce taux est tantôt positif, tantôt négatif, cela d'autant plus qu'il traduit une certaine variation entre un temps  $t$  et un temps  $t + n$ . On en arrive à déterminer  $r_t$ .

Les résultats de l'étude sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau sur l'approche comptable de la Contrainte budgétaire inter temporelle en RDC										Comparaison de $r_t$ et $g_t$		
Années	$D_t$	$b_t$	$g_t$	$D_{t-1}$	$g_t * D_t$	$g_t * b_t$	$1/D_{t-1}$	Somme : $\frac{d_t - b_t + g_t d_t - g_t b_t}{d_{t-1}}$	$r_t$	Observations		
										$r_t$	Signe	$g_t$
1980	25,12	3,44	2,3		57,78	7,91						
1981	31,6	1,28	2,4	25,12	75,84	3,07	0,03981	4,1038217	3,1	$r_t$	>	gt
1982	32,95	-1,33	-0,5	31,6	-16,48	0,67	0,03165	0,5424051	-0,46	$r_t$	<	gt
1983	93,73	2,26	1,4	32,95	131,22	3,16	0,03035	6,6624583	5,66	$r_t$	>	gt
1984	177,92	5,37	5,6	93,73	996,35	30,07	0,01067	12,150112	11,15	$r_t$	>	gt
1985	80,78	9	0,5	177,92	40,39	4,5	0,00562	0,6051596	-0,39	$r_t$	<	gt
1986	78,87	4,67	4,7	80,78	370,69	21,95	0,01238	5,2357019	4,24	$r_t$	<	gt
1987	94,73	3,93	2,7	78,87	255,77	10,61	0,01268	4,2596678	3,26	$r_t$	>	gt
1988	89,04	-1,97	0,6	94,73	53,42	-1,18	0,01056	1,5371688	0,54	$r_t$	<	gt
1989	93,8	5,91	-1,3	89,04	-121,94	-7,68	0,01123	-0,296125	-1,3	$r_t$	=	gt
1990	112,02	-0,11	-6,6	93,8	-739,33	0,73	0,01066	-6,694328	-7,69	$r_t$	<	gt
1991	113,32	-5,64	-7,5	112,02	-849,9	42,3	0,00893	-6,902696	-7,9	$r_t$	<	gt
1992	123,87	-13,4	-10,5	113,32	-1 300,64	140,91	0,00882	-11,50949	-12,51	$r_t$	<	gt
1993	95,49	-8,11	-13,5	123,87	-1 289,12	109,49	0,00807	-10,45451	-11,45	$r_t$	>	gt
1994	178,39	-1,77	-3,9	95,49	-695,72	6,9	0,01047	-5,4714	-6,47	$r_t$	<	gt
1995	264,73	4,56	-3,9	178,39	-1 032,45	-17,78	0,00561	-4,229458	-5,23	$r_t$	<	gt
1996	284,58	6,03	-1,1	264,73	-313,04	-6,63	0,00378	-0,10522	-1,11	$r_t$	<	gt
1997	229	3,28	-5,4	284,58	-1 236,60	-17,71	0,00351	-3,489943	-4,49	$r_t$	>	gt
1998	355,23	-3,9	-1,7	229	-603,89	6,63	0,00437	-1,097777	-2,1	$r_t$	<	g.
1999	299,95	-6,19	-4,3	355,23	-1 289,79	26,62	0,00282	-2,843966	-3,84	$r_t$	>	gt
2000	325,69	-5,95	-6,9	299,95	-2 247,26	41,06	0,00333	-6,523341	-7,52	$r_t$	<	gt
2001	217,9	5,9	-2,1	325,69	-457,59	-12,39	0,00307	-0,716018	-1,72	$r_t$	>	gt
2002	208,78	10	3,5	217,9	730,73	35	0,00459	4,10514	3,11	$r_t$	<	gt
2003	211,31	12,06	5,8	208,78	1 225,60	69,95	0,00479	6,4896063	5,49	$r_t$	<	gt
2004	190,76	1,46	6,6	211,31	1 259,00	9,64	0,00473	6,8083858	5,81	$r_t$	<	gt
2005	161,27	2,36	7,8	190,76	1 257,90	18,41	0,00524	7,3307192	6,33	$r_t$	<	gt
2006	134,86	0,95	5,6	161,27	755,22	5,32	0,0062	5,4802877	4,48	$r_t$	<	gt
2007	120,05	1,08	6,3	134,86	756,32	6,8	0,00742	6,439871	5,44	$r_t$	<	gt
2008	63,77	-0,52	6,2	120,05	395,36	-0,34	0,00833	3,83165	2,83	$r_t$	<	gt
2009	74,91	-0,12	2,9	63,77	217,24	3,66	0,01568	4,52591	3,53	$r_t$	>	gt
2010	18,74	0,52	7,1	74,91	133,08	-9,4	0,01335	2,14527	1,15	$r_t$	<	gt
2011	15,79	-1,36	6,9	18,74	108,92	6,05	0,05335	6,40284	5,4	$r_t$	<	gt
2012	13,34	0,85	7,1	15,79	94,71	-8,3	0,06335	7,31688	6,32	$r_t$	<	gt
2013	13,3	-0,98	8,5	13,34	113,02	-6,88	0,07496	10,05861	9,06	$r_t$	>	gt
2014	11,39	-0,72	9,5	13,3	108,19	-8,16	0,0752	9,66137	8,66	$r_t$	<	gt
2015	11,09	-1,18	6,9	11,39	76,52	-2,01	0,08781	7,97325	6,97	$r_t$	>	gt
2016	13,37	-0,84	2,4	11,09	32,09	0	0,09017	4,17474	3,17	$r_t$	>	gt
2017	12,2		3,73	13,37	45,47	0	0,07479	4,31278	3,31	$r_t$	<	gt
2018	7		5,82	12,2	40,75	0	0,08197	3,91376	2,91	$r_t$	<	gt
2019	7,4		4,38	7	32,45	0	0,14286	5,69222	4,69	$r_t$	>	gt
2020	7		0,8	7,4	5,6	0	0,13514	1,7027	0,7	$r_t$	<	gt

Source : calculs effectués suivant les données des tableaux précédents

Le rapprochement du taux d'intérêt apparent de la dette et du taux de croissance de l'économie congolaise entre 1980 et 2007 nous permet d'observer qu'en 1981,  $r_t$  est supérieur à  $g_t$ . Autrement dit, la cadence de création des richesses au sein de l'économie entre ces deux années est plus faible que la dynamique de l'endettement. Cela signifie que si l'on considère ces deux années, cette dynamique est explosive. De 1981 à 1982, la dynamique de l'endettement est visiblement stable, mais juste après, l'évolution accuse des fortes fluctuations jusqu'en 2001. Depuis 2002, le taux de croissance de l'économie  $g_t$  est positif et supérieur au taux d'intérêt  $r_t$ .

Le parallélisme entre les variables  $r_t$  et  $g_t$ , sur base bien entendu de la logique que la politique budgétaire est insoutenable lorsque,  $r_t > g_t$ , la dynamique de la dette est explosive, tandis qu'elle est stable lorsque  $r_t < g_t$ . Dès lors, la dynamique de la dette étant stable, la politique budgétaire suivie est selon toute vraisemblance soutenable. Une telle politique, il va sans dire, est compatible avec des déficits budgétaires ex ante.

La lecture de ce dernier tableau permet de dégager une évolution fort contrastée :

- des cycles de récession (régression ou ralentissement de l'activité économique traduite par un taux de croissance négatif) durant lesquels la politique budgétaire est visiblement soutenable (1982, 1989 à 1992, 1994, 1996, 1998 et 2000) ou avec une politique budgétaire visiblement insoutenable (1993, 1997, 1999 et 2001) ;
- des cycles de croissance, mais avec une politique budgétaire visiblement insoutenable (1981, 1983 à 1984, 1987) ;
- des cycles de croissance, avec une politique budgétaire soutenable (1985 à 1986, 1988, 1995 et de 2002 à ce jour. Dès lors, depuis 2002, le dogme d'équilibre budgétaire de l'Etat a-t-il encore de fondement empirique ? Il nous semble que non.

Visiblement, une évolution d'une telle perplexité traduit une navigation à vue et c'est le cas de l'affirmer pour la gestion r-d congolaise des finances publiques.

Bien entendu, la réalité ne tient pas à une simple arithmétique, la piste de discussion sur la soutenabilité ou non de la politique budgétaire congolaise reste donc ouverte. Mais la préoccupation est tout de même mineure à nos yeux que celle de jeter les bases d'une croissance soutenue, mieux d'une création à grande échelle des richesses au sein de la nation. Dès lors, même si cette arithmétique eût pu permettre de conclure que la politique budgétaire congolaise n'est pas soutenable et dans la mesure où la dette publique est un facteur de croissance, nous n'aurions guère suggérer d'y renoncer.

Que reste-t-il à ce repère comme mérite, s'il n'a pas grande pertinence, sinon le mérite de révéler qu'au plan théorique, l'option du budget équilibré ex ante pour la République Démocratique du Congo aujourd'hui n'a pas de justification théorique. Et même au plan empirique, les économies des plus libérales n'ont envisagé sortir de leurs récessions qu'en creusant le déficit, qu'en s'endettant. L'exemple de la crise américaine est éloquent autant qu'en France pendant les Trente glorieuses où la croissance économique a été financée par l'endettement, preuve qu'une telle politique est possible.<sup>1</sup>

Fort de la conviction que l'anticipation du déficit sans être une panacée peut véritablement impulser la croissance et le développement de la République Démocratique du Congo aujourd'hui, nous réfutons, à l'instar de Touna Mama, la proposition classique selon laquelle le déficit budgétaire provoquerait la hausse de taux d'intérêt, et partant un effet d'éviction. En effet, ce cas de figure suppose l'existence d'un marché des fonds prêtables dans la mesure où au niveau d'épargne donné, le déficit budgétaire accroît la demande d'épargne et conduit ainsi à une élévation des taux d'intérêt. Cette proposition est contestable tant sur le plan empirique que théorique.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> NORMAND, G., Dette publique et croissance économique, document web, <http://www.fineprint.com>

<sup>2</sup> TOUNA MAMA, « Le déficit budgétaire : Afrique, Yaoundé, éd. Clé, 2007, pp.53-54.

Sur le plan empirique, connaissant l'évolution de la spirale inflationniste, le niveau des taux, si l'on s'exerce à calculer les taux d'intérêts réels (c'est-à-dire taux d'intérêt nominal - taux d'inflation) seront négatifs. Or, avec des taux d'intérêts réels négatifs, la conséquence est simple : les investissements sont favorisés. Dans un tel cas de figure, il est non-sens d'évoquer l'éviction. Par ailleurs, les ménages congolais et bon nombre d'entreprises thésaurisent le plus naturellement et déthésaurisent lorsqu'il faut dépenser pour investir ou tout simplement consommer de sorte que nous pouvons sans appréhension d'être contredit, avancer que la hausse du taux d'intérêt si tant est qu'elle ait d'effet d'éviction, ce serait dans une faible mesure.

Sur le plan théorique, si l'on peut accepter l'existence d'un marché de fonds prêtables, en situation de crise ( $I-S < 0$ ), les entrepreneurs seraient conduits à solliciter auprès des banques un endettement supplémentaire. C'est par là que les taux d'intérêts devraient s'élever. Or, comme l'indique l'équation du profit dans le circuit monétaire intégrant l'Etat et l'extérieur  $n = (I-S) + (X-M) + (G-T)$ , une augmentation du déficit budgétaire ( $G-T > 0$ ) allège la contrainte monétaire des entrepreneurs. En conséquence, la hausse des taux d'intérêt serait plutôt freinée qu'aggravée par le déficit budgétaire<sup>4</sup>.

Nous réfutons par ailleurs, que l'inflation qui serait consécutive à la politique budgétaire volontariste que nous préconisons pour la République Démocratique du Congo d'ores et déjà, ait perpétuellement un effet contracyclique. En effet, pour autant que la masse monétaire générée n'alimenterait la spéculation ni ne serait concentrée à Kinshasa dans les grands centres urbains uniquement, il s'opérerait, en tout cas à moyen terme, un arbitrage entre inflation et chômage. Certes, à court terme, le taux d'inflation prendrait l'ascenseur tandis que concomitamment, le taux de chômage régresserait du fait de l'exécution des grands travaux, à haute capacité d'utilisation de la main d'œuvre. A un certain seuil d'inflation, le multiplicateur des investissements publics déployés jouant, l'économie tendrait de plus en plus vers son niveau de plein emploi, le cycle de chômage serait résorbé jusqu'à atteindre son niveau naturel, proche de 0%. Dès lors, la demande intérieure dopée, induirait l'ajustement de l'offre globale de sorte que le nouvel équilibre puisse s'établir à un niveau de plus en plus proche du plein emploi.

## CONCLUSION

Cette étude a analysé la politique budgétaire de la RDC à partir de l'analyse de la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat. Les résultats obtenus de l'équation de la contrainte budgétaire intertemporelle révèlent une évolution aléatoire, une navigation à vue. En effet, quelle politique budgétaire mène-t-on en République Démocratique du Congo et à quelles fins : vise-t-on la stabilité des prix, la résorption du chômage, l'équilibre des comptes extérieurs ? Comment s'en apercevoir lorsque par exemple le taux de chômage et le taux d'inflation observés ici sont visiblement des indicateurs acycliques au lieu d'être pro-cycliques ou contracycliques. C'est véritablement une économie atypique qui se dessine dans ces résultats ainsi que dans les chroniques qui en sous-tendent la démarche. Fort heureusement, en résolvant l'équation, on arrive à l'observation que depuis 2002, la dynamique de la dette a cessé d'être explosive pour devenir stable. Ce qui permet d'infirmier l'hypothèse sur l'insoutenabilité de la politique budgétaire congolaise et d'admettre, sous réserves de la qualité des données, que la politique budgétaire congolaise, ou ce qui en tient lieu, serait compatible avec le déficit budgétaire ex. ante.

Toutefois, la discussion reste ouverte d'autant plus qu'il s'agit des résultats forts contrastés, qui frisent une certaine « navigation à vue ». Il ne pouvait en être autrement d'autant plus que nous n'avons pu disposer de données sur la manière dont le Produit Intérieur Brut a été formé, ni des informations sur la politique de l'Etat en tant qu'une analyse volontariste adressée ou orientée vers tel ou tel secteur d'activité. Nous n'avons pas non plus analysé la manière dont le budget est exécuté en termes d'impacts dans tel ou tel secteur d'activité. Sur cette base, l'analyse devrait être approfondie pour juger véritablement des

options du gouvernement et des perspectives qui s'en dégagent. Tout ceci s'adresse donc à des nouvelles recherches.

Qu'à cela ne tienne, il est impérieux de construire la République Démocratique du Congo, avec l'État au centre d'impulsion. Cela appelle de miser sur le déficit budgétaire ex ante, même s'il serait financé par une ressource inflationniste, tel le financement monétaire. L'inflation serait-ce à nos yeux le prix à payer pour se hisser sur le sentier de la croissance, si l'on renonce aux budgets constitutionnellement équilibrés que la réalité contredit d'ailleurs ex post. Une route, une usine ou une école construite sur base d'un financement inflationniste reste une infrastructure de base pouvant sous-tendre la croissance. En conséquence, dans la mesure où les investissements publics prendraient une grande importance, quel qu'en soit le mode de financement, on peut, à l'horizon de moyen terme s'assurer de la transformation effective d'énormes potentialités congolaises en richesses, et de leur redistribution aux fins de rapprocher l'économie de la situation de plein-emploi. Dans une telle perspective, le dogme du budget équilibré ex ante serait substitué par une vision active de la politique axée sur la relance de l'activité économique au travers de l'accroissement de la demande globale.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRERE (Alain), *Politique financière*. éd.DALLOZ, Paris, 1958.
- BENAD, C., NAVA, C et SARAF, C., *Economie générale*, éd.Hachette, Paris, 1987
- BIALÈS, M., LEURION, R. et RIVAUD, J-L., *Notions fondamentales d'économie*, éd.Foucher, Paris, 2004.
- BREMOND, J. et GELEDAN, A., *Dictionnaire des théories et mécanismes économiques*, éd.Hatier, Paris, 1984
- BRESSON, G. et PIROTTE, A., *Econométrie des séries temporelles*, théorie et applications, éd.P.U.F., Paris, 1995.
- CROS, R., *Finances publiques : institutions et mécanismes économiques*, éd.Cujas, Paris, 1994.
- DARREAU, P., *Croissance et politique économique*, éd. De Boeck & Larcier, Bruxelles, 2003.
- DAUMONT, R., MARIO DE ZAMAROCZY et alii, *Programmation financière*, méthodes et application à la Tunisie, éd. F.M.I., Washington, 1999.
- FOIRRY, J-P., *Economie Publique, analyse économique des décisions publiques*. Hachette, Paris, 1997.
- Fonds Monétaire International, *Manuel des Statistiques des finances publiques*, éd. F.M.I., Washington, 2001
- Fonds Monétaire International, *Manuel sur la transparence des finances publiques*, éd. F.M.I., Washington, 2001.
- GREFFE, X., *Comprendre la politique économique*, 2<sup>e</sup> éd.ECONOMICA, Paris, 1999.
- GREENWALD, D., *Dictionnaire économique*, 3<sup>e</sup> éd., ECONOMICA, Paris, 1987.
- GUERRIEN, B., *Dictionnaire d'analyse économique*, éd.La Découverte, Paris, 1996.
- JALLADEAU, J., *Introduction à ma macroéconomie*, éd. De Boeck & Larcier, Bruxelles, 1993.
- HACKIO G., RUSH M., *Is the budget deficit too large?* Economic inquiry, vol 25, N°3, 1991.
- JESSUA, C., LABROUSSE, C. et VITRY, D., *Dictionnaire des Sciences économiques*, éd.P.U.F., Paris, 2001.
- KAZMIER, L.J., *Statistique de la gestion*, éd.MacGraw-Hill, Paris, 1982.
- LALANDE, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, éd.Alcan, Paris, 1978.
- MEHL, L., *Science et technique fiscales*, éd.P.U.F., Paris, 1959.
- MUCHERIE, M., *Finances publiques*, éd. Presses Universitaires de Bruxelles, Bruxelles, 1986.
- MUBAKE MUMEME, M., *Fluctuation et croissance économique*, 3<sup>e</sup> édition, Gakukki system, Kinshasa, 2006.
- NEURISSE, A., *Histoire de l'impôt, qu'est sais-ie ?*, Paris, 1978.
- REINHART, C. M., & ROGOFF, K. S., *Growth in a Time of Debt*, American Economic Review, Vol. 100, No. 2, pp. 573-578, 2010.
- ROMER, D. (2012), *Advanced Macroeconomics*, McGraw-Hill Education, 2012.



- SCHILLER, C., FOURNEL, J. et BARRIER, J-P., *République Démocratique du Congo, axes prioritaires pour la réhabilitation de la gestion des dépenses publiques*, inédit, Fonds Monétaire International, Octobre 2001.
- SIMONSEN, M. H., & ROBBINS, R. P., *The Political Economy of Fiscal Policy and Economic Management in Oil-Exporting Countries*, IMF Working Papers, No. 14/111, IMF Publishing, 2014.
- TSAFACK NANFOSSO, R. et al., *Budget et politique économique en Afrique*, éd. CLE, 2007.
- VEDIE, H.L., *Macroéconomie en 24 fiches*, 2<sup>ème</sup> éd. Dunod, Paris, 2008.